

# L'engagement de l'État en faveur des quartiers

*Parole au préfet de la région Rhône-Alpes*

Nouvelle géographie prioritaire, mobilisation du droit commun, projet de territoire, poursuite du renouvellement urbain... sont quelques-uns des thèmes abordés dans cet entretien par Jean-François Carencu, préfet de la région Rhône-Alpes, qui réaffirme l'ambition et les priorités de la réforme de la politique de la ville et revient sur la manière dont les services de l'État se sont mobilisés en Rhône-Alpes.

La réforme de la politique de la ville a débouché sur une nouvelle géographie prioritaire, assez profondément recomposée en Rhône-Alpes. Quelle analyse en faites-vous ?

Tout d'abord, je voudrais dire que cette nouvelle géographie était indispensable. Il fallait revoir les anciens zonages, retrouver de la cohérence, simplifier, regrouper, réinterroger aussi les territoires sur de nouveaux critères, tenir compte de la dimension péri-urbaine fortement présente en Rhône-Alpes.

Cette nouvelle géographie me semble tout à fait pertinente et nous avons pu travailler en bonne intelligence avec les acteurs locaux mais aussi le CGET

(Commissariat général à l'égalité des territoires) sur la finalisation des périmètres.

Alors, oui, effectivement, les nouveaux territoires ne seront plus seulement des quartiers de banlieues adossées à des grandes

villes. Tant mieux ! C'est cela la réalité de la France d'aujourd'hui !

L'enjeu, en contrepartie, est de bien tenir compte de cette diversité dans la préparation des contrats de

ville, dans leur pilotage et leur suivi aussi, tant les écarts sont importants en termes d'ingénierie, de ressources et parfois de portage institutionnel.

Quels sont selon vous les priorités et les grands enjeux du développement (ou de redéveloppement) des quartiers populaires des villes et agglomérations de Rhône-Alpes ?

La politique de la ville doit apporter des réponses aux besoins des quartiers et de leurs habitants. Il ne faut pas être uniquement dans une logique de moyens mais dans une logique de résultats : réduire les inégalités, veiller à la réussite éducative, garantir la sécurité, ouvrir à la culture et aux grandes œuvres, améliorer le cadre de vie, accéder à l'emploi, désenclaver les quartiers, lutter contre les déserts médicaux et le non-recours aux droits... Il nous faut innover, inventer des réponses nouvelles. Oser le faire, pouvoir le faire.

Surtout, mettons en place des contrats simples, lisibles, engageant chacun sur des objectifs et des projets concrets en phase avec les besoins quotidiens des habitants. C'est une question de premier ordre pour la société, le vivre ensemble républicain.

Cette nouvelle géographie me semble tout à fait pertinente

● **Comment l'État régional et la Région préparent-ils le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) ? Comment en particulier les projets « d'intérêt local », sur lesquels le partenariat régional aura la main, seront-ils déterminés ?**

Effectivement, c'est une dimension importante, fondamentale. Mais comme le sont aussi les deux autres piliers des contrats de ville : le développement économique et la cohésion sociale. La politique de la ville doit être une politique intégrant ces trois dimensions.

Sur le renouvellement urbain, l'approche que nous avons adoptée est très simple, très pragmatique : nous avons travaillé avec nos relais territoriaux que sont les directions départementales des territoires, avec la Région bien sûr et en associant quelques personnalités qualifiées comme l'association régionale des bailleurs sociaux. Ensemble, nous avons regardé les réalités urbaines sur des bases objectivées et nous avons classifié les opérations nous semblant relever du niveau national, celles relevant de l'intérêt régional, celles encore pouvant être accompagnées autrement que par le NPNRU. J'ai ensuite saisi la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville et le directeur général de l'Anru de nos propositions. Je crois pouvoir dire que nous avons largement contribué aux annonces faites le 15 décembre dernier concernant notre région.

Pour les opérations d'intérêt régional, le gouvernement a souhaité une déconcentration forte des décisions auprès des préfets de région. Je me tiens prêt à l'assumer bien sûr, avec volontarisme, avec l'appui de mes services et en concertation avec les acteurs concernés.

● **La réforme affiche des ambitions renouvelées sur la mobilisation des politiques de droit commun. Comment les différents services de l'État sont-ils mobilisés pour territorialiser leurs moyens et interventions dans les quartiers ?**

L'État n'abandonnera pas le terrain pour ces quartiers : l'État travaille à la mobilisation renforcée du droit commun par une déclinaison opérationnelle des conventions nationales, par un examen attentif des projets de budget 2015. Mais il ne doit pas être le seul

à le faire ! Jouons cartes sur table avec les collectivités. Mobilisons les droits communs pour les quartiers ! Il est faux de dire que le « droit commun » a disparu. Il n'est qu'à voir les efforts faits en matière scolaire, en matière sanitaire par l'ARS (Agence régionale de santé), en matière de transports par les collectivités locales par exemple.

● **Plus globalement, quels seront selon vous les impacts de cette réforme en Rhône-Alpes ?**

Au-delà des objectifs propres à cette politique publique, je crois que la mise en œuvre de la réforme contribuera aussi à l'impulsion d'une nouvelle dynamique publique, forcément partenariale, mais avec des chefs de file bien identifiés, dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale que nous aurons à mettre en œuvre collectivement dans les prochaines années. Le portage des contrats par les intercommunalités me semble illustrer parfaitement l'esprit des réformes à venir.

● **Une observation, un point de vigilance, une note d'ouverture pour terminer ?**

La politique de la ville est une politique de solidarité nationale et relève en tant que telle de la responsabilité de l'État, pas de l'État seul bien sûr, mais de l'État aussi. Celui-ci sera donc présent, responsable, ouvert, vigilant. J'invite chacun d'entre nous à dépasser les logiques institutionnelles. Rassemblons-nous sur les objectifs et agissons ensemble. Nos quartiers en ont besoin, ils le méritent !

La fraternité envers les quartiers enrichit notre pays parce qu'elle est de nature à révéler des talents qui ne demandent qu'à s'exprimer. ■

*Jean-François Carencio*